

CONFERENCE DES PROVINCIAUX EUROPEENS DECLARATION SUR LA MIGRATION FORCÉE

Pendant leur assemblée générale à Malte, du 18 au 20 Octobre, les Provinciaux Jésuites d'Europe ont réfléchi à certains aspects de la situation tragique des réfugiés, des chercheurs d'asile et des migrants forcés. L'assemblée était aussi consciente du poids considérable que cela représente pour un petit pays d'être exposé à la pression démesurée d'une pareille migration. C'est pourquoi la déclaration qui suit en appelle au respect total des droits de ces migrants forcés par chaque gouvernement et par l'Europe. Elle invite aussi au partage équitable du poids que représente l'accueil de ces migrants.

Pendant l'Assemblée Générale de la «Conférence des Provinciaux Jésuites Européens», du 18 au 20 Octobre à Malte, celle-ci attire l'attention de tous les pays européens sur la permanence de la tragédie des migrants forcés, qui viennent d'Afrique en traversant la Mer Méditerranée afin d'obtenir une protection internationale et d'avoir la chance de se construire un avenir dans la dignité. Le problème de la migration est une priorité pour la Compagnie de Jésus du monde entier. En Europe le «Service Jésuite pour les Réfugiés» dispose de 13 bureaux nationaux et d'un bureau régional à Bruxelles. Beaucoup de Jésuites travaillent à l'intégration des migrants dans les sociétés Européennes.

L'inaccessibilité croissante de l'Europe à des personnes qui ont un besoin urgent de protection oblige des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants de risquer leur vie en traversant la mer sur des embarcations petites et fragiles, avec souvent des conséquences tragiques. Chaque année des centaines de personnes, qui se rendent en Europe aboutissent à Malte ou ont besoin d'être sauvés et amenés à l'île. Les cas les plus vulnérables et désespérés exceptés, ils sont gardés en détentions prolongées, dans des conditions qui approfondissent encore les souffrances précédentes. S'ils réussissent à obtenir la protection internationale, ils sont encore confrontés à des difficultés sans nombre, à cause de la surpopulation, des capacités limitées de Malte à les accueillir, et à cause de la rareté des possibilités d'emplois.

Nous, Provinciaux Jésuites, nous pensons que ce problème humanitaire ne peut être résolu par Malte seule, ni même par les pays du Sud de l'Europe. Ces problèmes exigent une action urgente de l'Union Européenne toute entière.

C'est pourquoi nous demandons avec insistance aux états concernés et à toute l'Union Européenne de rendre l'asile en Europe réellement accessible et de traiter les migrants qui atteignent nos côtes avec plus de justice et d'humanité. Comme cette tragédie, qui a ses racines dans les pays du continent africain, voisin du nôtre, continue de s'amplifier, nous lançons trois appels à nos gouvernements et à l'Union Européenne : de faire preuve de solidarité avec les personnes qui cherchent une protection en urgence ; de partager avec les pays à nos frontières, incapables de faire face à l'accueil des migrants, la responsabilité commune de satisfaire à nos obligations de respect des droits humains ; et de consolider notre partenariat avec les pays africains, afin de créer chez eux de nouvelles possibilités de vivre avec dignité.

C'est également un défi lancé à toute la société européenne, de combattre la peur et la xénophobie, parfois sous-jacente à la résistance aux demandes des migrants.

Cette Assemblée représente à peu près 5900 jésuites et leur collègues, travaillant dans les 23 états membres de l'Union Européenne, aussi bien que de la Russie, l'Ukraine, la Croatie, la Suisse, les Balkans Occidentaux, le Moyen Orient et le Maghreb.

Malte, 20 Octobre 2009.